

Monsieur le Préfet de Paris
et de l'Île de France
5 rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Monsieur le Préfet

La commission d'enquête que je préside a été nommée le 26 avril 2016 par Madame le Président du tribunal administratif de Paris pour une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique modificative du projet de liaison ferroviaire directe entre Paris et l'aéroport Charles de Gaulle (CDG Express).

Cette enquête s'est déroulée sans problème particulier du 8 juin au 12 juillet 2016.

Les registres déposés dans les diverses mairies, préfectures et sous-préfectures ont été recueillis par la commission d'enquête le mardi 19 juillet.

Lors d'une réunion le 29 juillet avec le maître d'ouvrage, la commission a remis à celui-ci son procès verbal de synthèse en lui demandant, s'il le voulait, de bien vouloir répondre aux diverses questions provenant des observations et de la commission d'enquête. Le maître d'ouvrage ayant accepté de répondre, il fut décidé du calendrier suivant : remise par le maître d'ouvrage de son mémoire en réponse le 9 septembre 2016 et remise du rapport d'enquête par la commission le 30 septembre. . Si il y a un délai supplémentaire demandé par le maître d'ouvrage pour la remise de son mémoire en réponse, la date de remise du rapport par la commission d'enquête sera décalée du même nombre de jours..

Je vous prie de croire Monsieur le préfet en mes très sincères salutations.

Le Président de la commission d'enquête

Claude Richer